

## Mise en place d'un accompagnement des entreprises à l'amélioration de leur gestion de déchets



### Cc de Haute Saintonge

7 Rue Taillefer

Bp 2

17501 Jonzac

[Voir le site internet](#)

Emeline Labeyrie

[emeline.labeyrie@haute-saintonge.net](mailto:emeline.labeyrie@haute-saintonge.net)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

### CONTEXTE

Afin de préparer la mise en place de la redevance spéciale sur son territoire, la Communauté de Communes de Haute-Saintonge le a mis en place un dispositif d'accompagnement des entreprises à l'amélioration de leur gestion de déchets.

Ce dispositif comporte d'une part un **diagnostic de la gestion interne des déchets** et d'autre part, la **mise en place de points d'apports des déchets valorisables**.

La prévention des déchets est devenue une priorité nationale depuis le Grenelle de l'environnement et cette action est un prémice à la mise en place d'une meilleure politique de gestion des déchets sur le territoire.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

- Proposer aux entreprises d'une zone artisanale une solution collective de proximité pour la collecte des déchets valorisables.
- Identifier des flux de déchets pouvant être réutilisés par d'autres entreprises locales.
- Réduire les apports des professionnels en déchèteries.

#### Résultats quantitatifs

##### Bilan 2013

- Nombre de zones artisanales équipées : 1
- Tonnages valorisés : 8.22 tonnes

##### Bilan 2015

Une trentaine d'entreprises ont été auditées afin de connaître leur production de déchets, les filières d'élimination existantes, les actions de réduction des déchets déjà en place.

Grâce aux premiers diagnostics réalisés, nous avons pu valoriser le sel usagé d'une entreprise en le distribuant aux communes pour une utilisation comme déneigeant/déverglaçant. 16 tonnes de sel ont ainsi été valorisées.

#### Résultats qualitatifs

Globalement, sur les 30 entreprises auditées, les déchets ont déjà des filières d'élimination appropriées notamment les déchets dangereux qui sont très bien gérés par les entreprises. Par contre, ces diagnostics vont permettre de mettre en relation les entreprises pour mutualiser leurs déchets ou leur matériel.

Au niveau de la distribution du sel, l'entreprises l'a distribué gratuitement aux communes qui le souhaitent. Nous n'avons pas eu de retour qu'ils soient négatif ou positif.

## **MISE EN OEUVRE**

### **Description de l'action**

#### **Préparation de la mise en place d'une zone d'apport dans une zone artisanale**

Afin de mobiliser un maximum d'entreprises, il a été décidé de rencontrer tous les artisans de la zone, de leur exposer la démarche et de leur proposer de signer une convention d'utilisation d'un point d'apport des déchets valorisables de proximité. Les flux acceptés sont les palettes, le bois et les cartons.

#### **Mise en service de la zone d'apport**

La zone d'apport est installée dans les locaux qu'un artisan de la zone met à disposition gratuitement. Elle est couverte et les entreprises voulant déposer des déchets doivent aller chercher la clé auprès du propriétaire des lieux. A chaque apport, un registre est rempli. Les déchets de bois et les palettes sont repris gratuitement par une entreprise locale alors que l'enlèvement et la valorisation des cartons sont gérés par la Communauté de Communes. Seules les entreprises ayant signé une convention ont accès au point d'apport.

#### **Action complémentaire**

Réalisation de diagnostics déchets dans 27 entreprises du territoire. L'objectif est de mettre en place des gestes de prévention des déchets, d'identifier les flux réutilisables et valorisables ainsi que d'optimiser leur collecte dans les entreprises. L'action repose sur le volontariat des entreprises pour la réalisation d'un audit interne. A cet effet, la Communauté de Communes s'est appuyé sur le Club d'entreprise de la Haute Saintonge.

### **Planning**

Pour prendre contact avec les entreprises du territoire, nous nous sommes rapprochés du Club d'entreprises de la Haute-Saintonge. Le club a diffusé à son conseil d'administration un courrier détaillant notre projet d'accompagnement. A la suite de cela nous avons eu 6 entreprises volontaires pour faire un diagnostic de leurs déchets.

Ces diagnostics ont été réalisés durant l'année 2013.

A partir de juillet 2013, nous avons rencontré le président du club d'entreprise qui souhaitait créer une zone de dépôt commune des déchets sur la zone artisanale sur laquelle se situe son entreprise. Nous avons rencontré tous les artisans de la zone pour savoir s'ils seraient intéressés par une telle zone. Suite à l'accord de tous, nous avons travaillé sur la mise en place de cette zone.

Cette zone est opérationnelle depuis avril 2014.

### **Moyens humains**

- animateur prévention : 20% ETP
- Représentant du club d'entreprise

### **Moyens techniques**

La zone de dépôt est située dans un local mis à disposition gratuitement par un entrepreneur de la zone.

### **Partenaires mobilisés**

- Le Club Défi de Haute-Saintonge (club d'entreprises)
- Artisans et entreprises

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

### **Difficultés rencontrées**

L'intervention auprès des entreprises est assez difficile. Il faut avoir les bons interlocuteurs pour se créer une porte d'entrée.

## Recommandations éventuelles

Ne pas intervenir seul dans les entreprises car elles restent méfiantes. Pour l'année à venir, nous interviendrons avec le chargé de mission économie et l'animatrice du club d'entreprises qui sont déjà connus des entreprises.

---

### Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE | DECHET DE CHANTIER

### Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### Contact ADEME

Cécile FORGEOT

[cecile.forgeot@ademe.fr](mailto:cecile.forgeot@ademe.fr)

Direction régionale Nouvelle  
Aquitaine